



© FEUILLETTUNES PRODUCTION

En novembre, les détenus de Forest ont pu assister à un concert de musique classique créé par huit d'entre eux. Lundi soir, le même concert était donné au Conservatoire royal de Bruxelles.

Des détenus de Forest ont monté deux concerts de musique classique

■ Le projet Escapades débouche sur des promesses de stage à Bozar. Un tremplin pour la sortie de prison.

Reportage Annick Hovine

Dans le hall du Conservatoire royal de Bruxelles, Piotr se démène pour que tout soit prêt pour le concert de musique classique qui démarre dans une demi-heure. Au programme de la grande salle, ce lundi soir, il y a Mozart, Haydn, Tan Dun, Chostakovitch, Bach... Le trentenaire tient la caisse. Mais le lendemain matin à 8 heures pile, il devra être de retour à la prison de Forest, où il purge une peine de 8 ans. "J'ai eu une permission de sortie de 16 heures pour assister au concert ce soir."

Le quatuor à cordes et les guitaristes entendus lundi soir avaient déjà donné un premier concert, *intra muros*, dans la salle de théâtre de l'établissement pénitentiaire bruxellois. S'y ajoutaient, au Conservatoire, des virtuoses au piano – trop délicat à déplacer pour un soir en prison – dont l'éblouissante Yu-Fen Chang.

L'organisation de A à Z

"On s'est occupés de toute l'organisation à huit détenus. On a choisi les musiques et les instruments, conçu les affiches et les flyers, géré le budget, explique fièrement Piotr. On s'est réunis une fois par semaine pendant 4 mois pour créer cet événement." Ce soir, ils ne sont que trois détenus présents: Piotr et Juan ainsi que Thomas (qui est désormais li-

béré). Les autres n'ont pas reçu l'autorisation de quitter la prison pour l'occasion.

Ces ateliers au sein de l'établissement pénitentiaire, mis sur pied par le Service laïque d'aide aux justiciables et aux victimes (SLAJV), en collaboration avec Bozar, s'inscrivent dans le projet Escapades. À l'initiative de ce projet conçu pour aider les condamnés à préparer leur sortie, on trouve Patrick de Clerck, directeur de l'ASBL Music Projects for Brussels, qui a coaché les détenus de Forest pour monter le double événement.

Plus qu'un symbole

"Je suis ouvert à toutes les musiques. C'est pour ça que je me suis inscrit à l'atelier", continue Piotr, qui est servant technique à la prison. "Grâce à ça, j'ai déjà une promesse de stage de trois mois à Bozar; se réjouit-il. J'aimerais bien le faire dans le secteur de la publicité." Devant le tribunal de l'application des peines, la perspective d'un stage peut faciliter la libération anticipée.

Le lendemain, à 8 heures pile, Piotr devait être de retour à la prison de Forest.

C'est l'autre face vertueuse du projet Escapades: raccrocher les détenus à la société qui ne les attend pas forcément à l'extérieur. Lundi soir, la directrice de la prison de Forest et le directeur du Palais des Beaux-Arts étaient tous deux présents au concert – c'est plus qu'un symbole.

"En fonction des intérêts des détenus et des possibilités de Bozar, les participants peuvent intégrer une des nombreuses équipes d'organisation d'événements", précise Amandine Jansen, chargée de projet au SLAJV. Un stage rémunéré, à temps plein, pendant trois mois. Qui débouche parfois sur un emploi. Un ex-détenu a ainsi obtenu un CDD de 4 mois à Bozar. Qui sera peut-être suivi, qui sait?, d'un autre contrat.

Nouvelles actions syndicales dans les hôpitaux ?

■ Les négociations sur les conditions de travail ont échoué entre employeurs et travailleurs.

Les hôpitaux et autres institutions de soins privés vont-ils connaître dans les prochaines semaines de nouvelles actions syndicales, comme celles qui ont émaillé la journée du 24 octobre 2019? Il n'y a encore rien de décidé, mais c'est possible. Car les négociations entre employeurs et syndicats, lundi, lors d'une réunion "de la dernière chance" de plus de douze heures, ont échoué.

Ces négociations concernent la mise en œuvre de l'accord social pour le non-marchand... d'octobre 2017, censé notamment améliorer les conditions de travail du personnel des institutions de soins privées. Un des points de blocage concerne la flexibilité des travailleurs. Les employeurs voudraient pouvoir communiquer l'horaire définitif une semaine avant la prestation. Intenable pour les syndicats, qui veulent concilier vie privée et vie professionnelle. Les syndicats réclament également une meilleure prise en compte de l'ancienneté du travailleur qui change d'employeur. Impayable, estiment les patrons.

Pas sur la même longueur d'onde

Au-delà des divers points de friction, il semble que les deux bancs ne sont pas sur la même longueur d'onde. Le banc patronal, emmené par la puissante fédération Zorgnet Vlaanderen, est dans une logique de donnant-donnant. Les syndicats, forts de la mobilisation des blouses blanches et des nouveaux moyens obtenus dans la foulée pour engager du personnel (au moins 100 millions d'euros en 2020, selon la CSC), estiment qu'on ne peut pas faire comme si rien ne s'était passé.

Mais pour Yves Smeets, de la fédération Santhea, les demandes syndicales sont irréalistes. "Certains ont des attitudes extrêmes. Yves Hellendorf (CSC) en particulier fout la négociation en l'air." Ce dernier assure cependant qu'il ne fait que respecter le mandat reçu de ses délégués et déplore que la ministre de la Santé, qui a signé l'accord de 2017, n'intervienne pas pour résoudre le conflit. Maggie De Block (Open VLD) estime qu'elle a fait son boulot en libérant les budgets nécessaires pour l'accord et que c'est aux partenaires sociaux de l'implémenter.

Que va-t-il se passer, maintenant? Le front commun syndical doit décider de la stratégie à adopter. Soit aller trouver les responsables de chaque institution pour tenter d'obtenir ce qui lui a été refusé par les fédérations. Soit relancer des actions (grève...) pour tenter d'infléchir la position des employeurs. On en saura plus dans les prochains jours.

L.G.